

|                     |                                                                               |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France |
| <b>Herausgeber:</b> | Le messager suisse de France                                                  |
| <b>Band:</b>        | 9 (1963)                                                                      |
| <b>Heft:</b>        | 10                                                                            |
| <b>Rubrik:</b>      | [Impressum]                                                                   |

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ce n'est donc pas la technique qui fait défaut mais l'ardente certitude de l'utilité d'un tel ouvrage et la volonté inébranlable de le voir se réaliser dans les plus brefs délais.

Ce tunnel de base permettra de réaliser des économies substantielles, notamment d'énergie et de temps, du fait de l'abaissement de la côte en altitude d'environ 600 m et par le raccourcissement du trajet routier d'environ 32 km et d'au moins 15 à 20 km pour le chemin de fer.

L'exploitation continue durant toute l'année pour les automobiles sera d'un avantage considérable. De plus il sera possible de drainer tout le trafic ferroviaire avec un gain de temps appréciable.

La réalisation de cet ouvrage gigantesque est déjà nécessaire. Elle deviendra indispensable dans un avenir proche, car la ligne du chemin de fer du Gothard est souvent saturée ; elle ne pourra plus satisfaire au trafic sans cesse croissant de l'avenir.

Si l'on divise le pays en zones d'attraction vers les divers passages alpestres, on constate que la région qui intéresse le Saint-Gothard, avec ses 25.000 km<sup>2</sup> de superficie, représente 70 % du parc automobile de la Suisse, sans parler des zones intéressées de l'Allemagne, de la France et de l'Italie.

On peut donc conclure que la construction du tunnel de base du Saint-Gothard est non seulement justifiée, mais qu'elle sera de plus en plus vitale pour les riverains suisses et pour l'Europe.

Par une planification étendue et à longue échéance, toutes les énergies devront converger vers la réalisation de cette grande œuvre d'intérêt général et digne du XX<sup>e</sup> siècle.

L'état actuel de la situation au Gothard peut se résumer comme suit :

La traversée du massif du Gothard étant d'une importance exceptionnelle, le Gouvernement fédéral a désigné une commission d'enquête et d'étude, afin de lui soumettre des avis au sujet de la solution la plus adéquate.

Les variantes suivantes ont été soumises à cette commission :

— Tunnel routier entre :  
Hospental (Maetteli-Moto-Bartola) ... 7 km

Hospenthal (Albinasca-Bedretto) ..... 10 km 5  
Goeschenen-Airolo ..... 16 km

— Tunnel de base selon le projet de MM. Gruner Frères, Bâle :

Amsteg (Uri-Bodio-Tessin) ..... 48 km  
Amsteg (Giornico) ..... 43 km

L'avis communiqué au Gouvernement fédéral par cette commission est le suivant :

— Un tunnel routier :  
Goeschenen-Airolo 16 km, 1.100 m d'altitude.

— Un tunnel ferroviaire de base :  
d'Amsteg à Giornico 43 km et 540 m d'altitude.

Si pour le trafic de la route, en tenant compte d'une utilisation des accès durant toute l'année, la construction du tunnel routier Hospenthal-Albinasca-Airolo est préférable pour un avenir très proche, à celui de Goeschenen à Airolo, cependant, il sera certainement beaucoup plus sage, en ce qui concerne le tunnel de base d'Amsteg à Giornico d'envisager à long terme la construction d'un tunnel mixte routier et ferroviaire. Car celui-ci sera pratiquement utilisable vers 1980, donc à une époque où le volume de transport routier et ferroviaire aura encore pris une extension telle qu'il sera à peine capable d'absorber le trafic prévisible pour cette époque.

Il incombe à la Suisse de réaliser entre les réseaux de communication de nos voisins des liaisons à travers son pays qui soient praticables toute l'année sans crainte et sans danger, dignes d'un pays touristique de renommée mondiale.

A ce sujet nous partageons l'avis de l'Ingénieur-Conseil M. Ed. Gruner, Bâle, qui préconise pour les prochaines 50 années trois grands percements de base dans le massif alpestre :

au Gothard,

au Simplon avec une prolongation au Nord de Brigue vers Interlaken au Splügen entre Thusis (Grisons) et Chiavenna (Italie).

Il appartient donc à la Suisse de se préoccuper dès maintenant de ces passages alpestres qui serviront de lien entre les peuples du Nord et du Sud.

Carlo FEDIER,  
Ingénieur

**l'Afrique,  
le Proche-Orient,  
l'Extrême-Orient  
l'Amérique du Sud**

par  
**Le Convair 990 CORONADO**  
Le jet le plus moderne du monde  
**SWISSAIR**  
PARIS, LYON, NICE et tous agents IATA de voyages et de fret

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17 bis, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART  
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X<sup>e</sup>. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : F 10  
IMPRIMEUR : I.F.Q.A.-Cahors, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 31.800. — Dépôt légal : IV-1963. — N° 98/1963  
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal  
Adresssez toute la correspondance à la Rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris. 7<sup>e</sup>